

Diabétiquement Vôtre

Pour vous et avec vous



PRÉVENTION
SOUTIEN
ACCOMPAGNEMENT



L'édito

*Eric Tamain
Président*

Les jeux sont faits, nous avons fait notre

choix électoral et la présidence est en place pour 5 années. Maintenant, il nous faut élire nos représentants de territoires. Le diabète étant une cause sanitaire nationale, avec les faiblesses de prise en charge que nous connaissons et défendons depuis plusieurs années, notre association va sensibiliser tous les candidats de nos deux départements afin qu'une fois élus, dès septembre, ils s'occupent de l'avenir de l'offre de soin territoriale en diabéthologie et que ce soit une de leurs priorités.

J- 37 ... On y est !!!!!

Du 06 au 12 juin, la prévention va parcourir nos départements. C'est une première nationale ! Découvrez le programme dans ce numéro. Nous comptons sur vous pour en parler et venir nous y rencontrer. A très vite !

Prenez bien soin de vous.

Sommaire

-Toutes les dates et lieux de rendez vous.

Vos Café Diabète', nos permanences, et "Elans Solidaires", nos accompagnements thérapeutiques du patient, Skype Info Diabète' nos permanences mensuelles en ligne

Page 2

-Infos... pêle-mêle; Service Diabétologie de Manosque, où en sommes nous ?

Page 3

-Permis de conduire & diabète ;

Pages 4

-Diabète'Tour ??????;

Page 6 & 7

- Nos partenaires pour aller mieux ;
Conseils en activité physique de Kevin,
Coatch Sportif

Page 8

Vos rendez-vous, Nos rencontres

MAI 2022



Dimanche	1	121-244 FÊTE DU TRAVAIL
	2	
Mardi	3	
Mercredi	4	18
Jeudi	5	
Vendredi	6	14h00-16h00 Elan Solidaire Briançon Résidence Domitys
Samedi	7	
Dimanche	8	128-237 VICTOIRE 1945
Lundi	9	Groupe 1; 15h30-17h30 // Groupe 2; 18h00-20h00 Saint Bonnet Salle de la mairie
Mardi	10	18h00-20h00 Elan Solidaire au Verdun à Gap
Mercredi	11	19
Jeudi	12	14h00-16h00 Elan Solidaire Sisteron Salle René Cassin
Vendredi	13	
Samedi	14	
Dimanche	15	
Lundi	16	
Mardi	17	10H00-12h00 Balade // 14h00-16h00 Elan Solidaire Manosque
Mercredi	18	20
Jeudi	19	
Vendredi	20	
Samedi	21	
Dimanche	22	
Lundi	23	
Mardi	24	
Mercredi	25	21
Jeudi	26	146-219 ASCENSION
Vendredi	27	
Samedi	28	
Dimanche	29	149-216 Fête des Mères
Lundi	30	
Mardi	31	

Pour avoir les lieux exacts, heures, informations sur nos actions, nous informons de votre présence, contactez nous au 07 78 26 85 72

JUIN 2022

Mercredi	1	22
Jeudi	2	
Vendredi	3	
Samedi	4	
Dimanche	5	PENTECÔTE
Lundi	6	L'Argentière la Bessè
Mardi	7	Barcelonnette
Mercredi	8	Annot
Jeudi	9	Riez
Vendredi	10	Peipin
Samedi	11	Espinasse
Dimanche	12	Chateauroux les Alpes
Lundi	13	
Mardi	14	17h00-18h00 Café Diabète' // 18h00-20h00 Elan Solidaire GAP Le Verdun
Mercredi	15	24
Jeudi	16	
Vendredi	17	14h00-16h00 Elan Solidaire Sisteron Salle René Cassin
Samedi	18	
Dimanche	19	
Lundi	20	Groupe 1; 15h30-17h30 // Groupe 2; 18h00-20h00 Saint Bonnet Salle de la mairie
Mardi	21	10H00-12h00 Balade // 14h00-16h00 Elan Solidaire Manosque
Mercredi	22	25
Jeudi	23	
Vendredi	24	
Samedi	25	
Dimanche	26	
Lundi	27	
Mardi	28	
Mercredi	29	26
Jeudi	30	

Des Balade Diabète' vont reprendre sur Briançon, pour en avoir les informations appeler Régis, votre Bénévole Patient Expert du Briançonnais au 06 01 41 78 39

L'agenda est à titre indicatif, certaines dates et sujets peuvent être exceptionnellement modifiés. Un agenda hebdomadaire est envoyé par mail avec une lettre d'information. Inscrivez vous par SMS au 07 78 26 85 72 ou par mail à afdalpesdusudo405@gmail.com



Vous pouvez voir tous nos rendez-vous sur FaceBook ; AFD0405 et notre site internet ; afd04-05.federationdesdiabetiques.org

Infos, infos...pêle-mêle

Service de diabétologie de l'Hôpital de Manosque

Ou en sommes nous ?

Le 28 mars l'ARS 04 a répondu à notre demande de rendez-vous afin de faire un point sur le devenir du service de diabétologie de Manosque.

Présents à cette rencontre, les Docteurs Guillou et Costa m'ont accompagné, afin d'apporter les éléments sur la situation et de notre crainte de fermeture du service. L'ARS en a pris acte, avec beaucoup d'attention et nous a certifié que le service de diabétologie avait toute sa place, et qu'il n'y avait aucune raison qu'il ferme pour cet été. Le manque d'endocrinologues sur nos deux départements, la croissance des patients diabétiques dans les années à venir, ainsi que les prévisions de départ à la retraite, en sont les raisons principales.

C'est une bonne nouvelle, UN SERVICE va bien rester en place POUR L' INSTANT ! Mais sous quelle forme ?

La stratégie gouvernementale de l'hospitalisation, privée comme publique de demain, est toute autre que celle que nous connaissons ou avons connue. La prise en charge ambulatoire en plein essor, en est un exemple, discrètement, mais sûrement, le virage est déjà amorcé.

Au suet du service de diabétologie de Manosque : ce service va être réorganisé progressivement, en tenant compte des nouveaux acteurs de santé sur nos territoires. Ainsi nous pourrions imaginer une hospitalisation de jour, avec un suivi par télémedecine, des infirmières à domicile (infirmière azalée), formées à l'éducation thérapeutique avec comme référents, les maisons de santé, et cela coordonné par des diabétologues consultés en télémedecine. Conserver les prises en charge d'urgence, mais favoriser une prise en charge en ambulatoire, ce sont les nouvelles directives de la haute autorité de santé, dans un but de déléguer des pathologies chroniques comme le diabète.

Est-ce un bien ou un mal ? Nous nous interrogeons ?

Association de patients nous nous devons d'entendre tous les discours, et de retenir celui qui

répond à la meilleure prise en charge. Cette nouvelle organisation va se faire progressivement; c'est un gros travail de fond de la part des différents acteurs de santé, mais l'ARS nous a affirmé que nous serons présents à chaque étape de cette transformation profonde.

Nous allons être très vigilants et **nous avons besoin de VOUS**, Progressivement, vous allez découvrir une nouvelle organisation de prise en charge: à vous et à vous seuls de nous faire part de sa qualité, de son efficacité et de votre ressenti psychologique.

C'est ensemble, et par la voix des représentants des usagers, que cette nouvelle organisation pourra se faire de façon la plus efficace possible. Une certitude: depuis plus de deux ans, la direction de l'hôpital a connaissance de cette volonté de réorientation, mais nous a anesthésié avec des affirmations trompeuses. Les professionnels de santé du service en ont également payé un lourd tribut, avec des conditions de travail difficiles, et aucune visibilité sur leur avenir. Remercions-les de leur patience et de leur courage.

Courant avril, une candidate, Endocrinologue, doit venir faire une période d'essai, espérons qu'elle acceptera de prendre le poste avec les futures conditions d'organisation du service ?



PERMIS DE CONDUIRE ET DIABÈTE : CLARIFICATIONS ET ÉVOLUTIONS DE LA RÉGLEMENTATION !

Certaines affections peuvent modifier les capacités requises pour conduire et nécessitent de se soumettre à un contrôle d'aptitude à la conduite auprès d'un médecin agréé à la préfecture. La conduite est un élément important de la vie sociale et professionnelle. En tant que personne atteinte de diabète, cette mobilité reste possible tant que votre glycémie est bien maîtrisée. En effet, la principale préoccupation des autorités concerne la survenue d'une hypoglycémie au volant en lien avec votre traitement. La réglementation concernant le permis de conduire a évolué à plusieurs reprises ces dernières années. Malgré une action continue de la Fédération sur cette question, en pratique, plusieurs zones d'ombres persistaient. Aujourd'hui la Fédération a obtenu des réponses et vous éclaire !



Historique

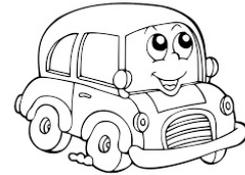
En 2018, à la suite d'échanges que la Fédération avait eu avec la Délégation à la Sécurité Routière, nous vous informions sur l'interprétation de la réglementation relative au permis de conduire. Depuis, grâce à vos nombreuses remontées, la Fédération a malheureusement constaté d'une part, que l'information n'était pas assurée auprès de toutes les parties prenantes et d'autre part, que la situation de terrain était très inégale en fonction des régions. C'est pourquoi, afin d'obtenir des clarifications et la publication d'un texte officiel ouvrant la voie à un assouplissement concret de cette réglementation jugée bien trop restrictive et contraignante, nous avons repris les discussions avec les autorités.

Dans la continuité de ces actions, un nouveau texte vient apporter les premières modifications attendues : l'arrêté du 28 mars 2022 fixant la liste des affections médicales incompatibles ou compatibles avec ou sans aménagements ou restrictions pour l'obtention, le renouvellement ou le maintien du permis de conduire ou pouvant donner lieu à la délivrance de permis de conduire de validité limitée..

Ce texte abroge l'arrêté du 21 décembre 2005 modifié fixant la liste des affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou pouvant donner lieu à la délivrance de permis de conduire de durée de validité limitée.

Les nouveautés

Il convient de distinguer les conducteurs du groupe léger et les conducteurs du groupe dit poids lourd.



Pour chacune des deux catégories, le médecin spécialiste (le diabétologue pour le cas précis du diabète) peut apporter au médecin agréé des éléments sur la pathologie de l'usager avec les données anamnestiques (ensemble des informations sur l'histoire de la maladie) et cliniques utiles.



Pour ce qui concerne les conducteurs groupe léger (A1, A2, A, B1, B et BE) :
L'arrêté prévoit désormais que sont exclues du champ d'application de l'arrêté et donc exonérées de l'obligation de se soumettre à un contrôle d'aptitude à la conduite auprès d'un médecin agréé à la préfecture :

Les personnes traitées par médicaments pour le diabète ne les exposant pas à un risque d'hypoglycémie et ne présentant aucune complication qui a un impact sur la conduite.

Pour ces personnes, la visite médicale auprès d'un médecin agréé à la préfecture ne sera donc plus obligatoire sauf si elles présentent d'autres complications (notamment neurologiques, cardiovasculaires et visuelles). La liste des médicaments concernés par cette exclusion doit être précisée prochainement par la communauté scientifique.

Néanmoins, à ce jour, restent soumises à l'obligation de se présenter à un contrôle d'aptitude à la conduite auprès d'un médecin agréé :

Les personnes atteintes d'un diabète traité par médicaments susceptibles de provoquer une hypoglycémie ;
Les personnes avec hypoglycémie sévère récurrente.

Pour ces personnes, à ce jour, la visite médicale auprès d'un médecin agréé à la préfecture et les formalités associées restent obligatoire. En fonction de chaque situation, le médecin agréé pourra émettre :

-- Soit un avis de compatibilité temporaire selon des critères précis tenant à la maîtrise adéquate de la maladie (contrôle régulier de la glycémie particulièrement lorsque la personne envisage la conduite), conscience du risque d'hypoglycémie (savoir la dépister et la traiter), et n'a pas d'autre complication liée au diabète.

Ces éléments peuvent être soutenus par un avis médical spécialisé (diabétologue).

- Soit un avis d'incompatibilité dans le cas où le conducteur a des hypoglycémies sévères ou s'il n'est pas suffisamment conscient des risques liés à l'hypoglycémie et de la conduite à tenir.

Pour les personnes souffrant d'hypoglycémie sévère récurrente survenant pendant les heures de veille, une décision d'incompatibilité temporaire peut être prise. Celle-ci prend effet durant trois mois après la dernière crise ayant nécessité l'assistance d'une tierce personne.

Pour cette catégorie, la durée de validité du permis de conduire ne peut excéder cinq ans en vertu de la Directive 2006/226/CE. A ce stade, elle doit être renouvelée tous les 2 ans à partir de 60 ans et tous les ans à partir de 76 ans.

Pour ce qui concerne les conducteurs groupe lourd (C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE) ainsi que la conduite d'un véhicule léger à destination professionnelle :

Cette catégorie concerne les conducteurs des catégories de permis C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE ainsi que les conducteurs de taxi, voiture de transport avec chauffeur d'ambulance, ramassage scolaire, transport public de personnes, véhicules motorisés à deux ou trois roues utilisés pour le transport à titre onéreux de personne et l'enseignement de la conduite.

Là encore, les personnes traitées par médicaments susceptibles de provoquer une hypoglycémie doivent passer une visite médicale auprès d'un médecin agréé.

Le médecin agréé, avec le soutien d'un avis médical spécialisé, décide :

- D'une compatibilité temporaire de 3 ans maximum si la personne a une maîtrise adéquate de sa maladie (contrôle régulier de la glycémie particulièrement lorsqu'elle envisage la conduite), conscience du risque d'hypoglycémie (savoir la dépister et la traiter), n'a pas eu de crise d'hypoglycémie sévère au cours des 12 derniers mois et n'a pas d'autre complication liée au diabète.

Pour ces conducteurs, le médecin agréé doit porter attention à la compatibilité du traitement et les horaires de travail.

- D'une incompatibilité dans le cas où le conducteur a des hypoglycémies sévères et tant qu'il n'est pas suffisamment conscient des risques liés à l'hypoglycémie et de la conduite à tenir.



La mobilisation de la Fédération

La Fédération est consciente des difficultés pratiques qui résultent de cette obligation de visite médicale. Elle poursuivra ses actions afin d'obtenir de nouvelles avancées concrètes dans les meilleurs délais pour mettre un terme aux trop nombreuses contraintes impliquées par ce dispositif !

Les suites à prévoir

Bien entendu, la Fédération continue d'œuvrer notamment pour :

- obtenir un allongement significatif de la périodicité maximale de validité du permis de conduire : actuellement fixée à 5 ans maximum, une action de la Fédération est entreprise au niveau législatif européen ainsi qu'avec les autorités françaises.
- permettre une prise en charge du coût de la visite de contrôle qui est de 36 euros alors même qu'il s'agit d'une obligation réglementaire : des actions sont entreprises au niveau de la Direction de la Sécurité Sociale ainsi que de l'Assurance Maladie.

Pour chacun, le fait de pouvoir circuler librement en voiture est indispensable et revêt une importance sociale considérable. C'est pourquoi la Fédération appelle les autorités françaises et européennes à refondre le dispositif actuellement en vigueur pour plus de souplesse et pour une meilleure prise en compte des nouveaux dispositifs médicaux ultra performants.

Gardons le contact;

Adèle est à votre écoute au service juridique si vous vous posez des questions sur la poursuite de votre activité professionnelle dans de bonnes conditions, si vous avez des difficultés d'accès aux soins, si votre permis de conduire arrive à expiration, ou encore si vous avez des questions sur l'assurance. La permanence téléphonique est ouverte au 01-40-09-24-25 le mardi de 8h à 12h30 et le jeudi de 13h30 à 18h et aussi par mail : juriste@federationdesdiabetiques.org.

Sur la route, tous responsables ! pour la sécurité de tous.

INFORMATIONS PRÉVENTION DEPISTAGES DE 14H00 À 18H00



TESTEZ-VOUS

Test glycémique
Prise de tension
Test maladies rénales*

DÉCOUVREZ LES STANDS

- ACTIVITÉ PHYSIQUE*
- DIÉTÉTIQUE
- PRÉVENTION TABAC*
- MAISON DE SANTÉ*
- PRÉVENTION SOPHIA DE LA CPAM
- GOÛTER*
- VELO SMOOTHIE

TIRAGE AU SORT
DE LA TOMBOLA
GRATUITE

18H00 CONFÉRENCE / DÉBAT

LES BIENFAITS DE L'ALIMENTATION
ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR
CONSERVER SON CAPITAL SANTÉ



* Selon les villages : prévention

DÉROULÉ DE LA SEMAINE DU 06 AU 12 JUIN 2022

LE MATIN

venez pédaler avec nous, l'étape ou un bout de chemin

L'APRÈS-MIDI

venez découvrir le village prévention et assistez à 18h00 à une conférence/Débat

LUNDI
06
JUN

ETAPE : PAR LE COL DE L'ISOARD

Village prévention à l'Argentière

MARDI
07
JUN

ETAPE : L'ARGENTIERE LA BESSÉE / BARCELONNETTE PAR LE COL DE VARS

Village prévention à Barcelonnette

MERCREDI
08
JUN

ETAPE : BARCELONNETTE / ANNOT PAR LE COL D'ALLOS

Village prévention à Annot

JEUDI
09
JUN

ETAPE : ANNOT / RIEZ PAR LES GORGES DU VERDON

Village prévention à Riez

VENREDI
10
JUN

ETAPE : RIEZ / PEIPIN PAR LA RIVE GAUCHE DE LA DURANCE

Village prévention à Peipin

SAMEDI
11
JUN

ETAPE : PEIPIN / ESPINASSE PAR LES MONGES

Village prévention à Espinasse

DIMANCHE
12
JUN

ESPINASSE / CHATEAUX LES ALPES PAR LE COL DE LEBRAUT ET LE LAC DE SERRE PONÇON

Village prévention à Chateaux les Alpes



POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS
07 78 26 85 72

Tous concernés

UN ÉVÈNEMENT POUR ENRICHIR SON CAPITAL *Santé!*

DIABÈTE TOUR
Semaine de Prévention
AFD 04 05
Association des Diabétiques des Alpes du Sud
07 78 26 85 72

7 JOURS
7 VILLAGES PRÉVENTIONS
7 CONFÉRENCES
700 KILOMÈTRES
7000 MÈTRES DE DÉNIVELÉ

GRATUIT

- ACTIVITÉ PHYSIQUE*
- DIÉTÉTIQUE
- PRÉVENTION TABAC*
- TEST GLYCÉMIQUE
- TEST MALADIE RÉNALE
- GOÛTER*
- VELO SMOOTHIE
- TOMBOLA

8 QUESTIONS
À L'INTERIEUR, POUR
SAVOIR SI VOUS ÊTES À
RISQUES AU DIABÈTE ?

Semaine départementale de prévention du diabète :

Un Diabète Tour organisé du
06 au 12 juin 2022
au travers de nos deux
départements



L'Association des Diabétiques des Alpes du Sud organise de nombreuses actions de prévention, d'accompagnement et de soutien pour cette pathologie chronique qu'est le diabète.

Diabète Tour : un événement pour enrichir son capital santé

Cette semaine, unique dans son format, s'accorde avec notre « règle de 7 » : 7 jours, 7 étapes en secteur rural, avec 7 villages préventions, 7 conférences, 700 kilomètres et 7000 mètres de dénivelé.

Les étapes seront reliées le matin en vélo à assistance électrique par deux de nos bénévoles patients experts et par tous ceux qui souhaitent « rouler » pour la cause. Pour chaque étape, l'après-midi un village prévention au cœur des communes arrivées sera présent avec des stands animés par nos bénévoles, des professionnels de l'alimentation et de la santé. Ce village sera

en accès libre et gratuit de 14h00 à 18h00. La prévention s'invitera dans les écoles primaires avec la collaboration et l'intervention des C.O.D.E.S. 04 et 05. Les associations locales et leurs adhérents seront invités.

En début de soirée, une conférence/débat sera proposée sur la thématique « Mieux manger pour aller bien et loin ».

L'association souhaite que cette conférence soit intergénérationnelle et quelle sensibilise sur les règles hygiéno-diététiques afin de bien vivre et vieillir en conservant son capital santé. La séance sera animée par deux de nos bénévoles patients experts et une diététicienne.

Des partenaires, Pour aller mieux

Diabète, activité physique et alimentation : de véritables enjeux de prévention

En 2015, la France comptait 3,7 millions de personnes traitées pour diabète soit 5,4 % de la population. Il existe différents types de diabète, principalement le type 1 (environ 6 %), le type 2 (environ 92 %) et 2 % concernent les diabètes rares. À ces chiffres, il faut ajouter entre 500 000 et 800 000 personnes qui ignorent qu'elles sont atteintes de type 2. Le diabète de type 2, qui représente 90% des personnes diabétiques, est une maladie caractérisée par une hyperglycémie chronique, c'est-à-dire par un taux trop élevé de glucose dans le sang. Cette maladie survient particulièrement chez l'adulte de plus de 45 ans et touche davantage les personnes sédentaires et en surpoids. Plus de 11 millions d'individus sont traités quotidiennement contre l'hypertension artérielle, dont plus d'1 personne sur 2 de plus de 65 ans et les 3 à 4 millions d'hypertendus qui ignorent leur pathologie, soit un total représentant plus de 20 % de la population française. Or, l'hypertension artérielle constitue un facteur de risque important dans l'apparition d'un diabète de type 2 et qui est bien souvent détecté tardivement (5 ou 10 ans peuvent s'écouler entre son apparition et son diagnostic) car insidieux et silencieux.

Sources : Santé publique France, Le poids du diabète en France en 2016.

Synthèse épidémiologique, publié le 12 novembre 2018.



Venez pédaler avec nous pour une bonne cause, venez vous prouver qu'il est possible de faire de l'activité physique adaptée à nos multipathologies.

Conseils pour aborder le démarrage de sa pratique ?

Observez un enfant avec son imagination débordante, que fait-il ? Il joue en s'appuyant sur son imaginaire afin de concrétiser des mondes nouveaux à partir des outils et de l'environnement dont il peut disposer à portée de main.

Le meilleur conseil que je puisse vous donner est donc de pratiquer avec simplicité, en vous amusant avec les possibilités que vous offre votre domicile, l'extérieur ou en participant au sein d'un club associatif disposant d'une offre adaptée à vos capacités du moment. Faites des essais, essayer de réaliser des petits challenges progressifs de semaine en semaine en vous fixant des objectifs réalisables, si vous êtes conscient de vos progrès dans votre parcours, vous développerez petit à petit votre motivation. Les erreurs sont pédagogiques elles vont même vous permettre de progresser par la suite.

Vous pouvez également solliciter un professionnel compétent, il existe une étonnante diversité d'enseignants dans diverses disciplines, ce qui fera la différence, c'est le rapport que vous entretiendrez avec le professionnel qui va vous accompagner dans vos objectifs. Entourez-vous de vos amis également, proches, et pratiquez en douceur et de façon progressive en vous amusant. Faites leur découvrir les associations du coin.

N'oubliez pas que de bons résultats viennent plus facilement et de façon durable avec une attitude, un comportement et un état psychologique ouvert à une volonté de se réaliser, et d'avancer progressivement dans le processus de construction de soi en traversant parfois les erreurs, la stagnation dans votre programme, en ce sens, un professionnel compétent, saura vous indiquer une voie pour contourner ces

difficultés jusqu'à ce que vous puissiez mieux vous connaître et aboutir à la construction de votre propre méthode de pratique.

Si vous êtes seul ou isolé de la pratique, de part, votre positionnement géographique ; donnez-vous un plan, une méthode simple à réaliser. Essayez de vous tenir à une pratique simple, courte et fréquente, de manière à favoriser la construction de nouveaux automatismes qui vont vous permettre de vous motiver plus facilement et d'éviter la routine de procrastination.

Pensez également à bien vous hydrater et surveiller vos sensations. Octroyez vous des moments de pause et de récupération pendant votre séance, ainsi que post-séance.

Il existe différentes méthodes de récupération, de relaxation, ce sont des pratiques qui vont vous permettre de progresser rapidement et d'améliorer votre état de santé. Là encore vous pouvez être accompagnés par un coach sportif expérimenté à ce sujet ou des thérapeutes spécifiques.

En résumé, je souhaite vous dire que l'on peut concevoir l'activité physique comme un processus, et non une fin en soi, tel un jeu ou notre enfant intérieur modèle selon ses désirs, l'avenir de demain qui lui appartient.

Je vous souhaite également, à chacun, de construire, reconstruire, préserver et développer une vitalité par le mouvement corporel.



Kevin Synergie Coaching
Atteignez vos objectifs



Kevin Dupuy – Enseignant en activité physique et sportive / Page Facebook : Kevin Synergie Coaching / 06 73 63 59 04

Une interrogation, une anxiété ?, notre ligne d'écoute est là !

7/7 de 8h00 à 20h00

07 78 26 85 72

Ligne d'écoute

Psychologique de la
Fédération; 7/7 24/24

01 84 78 28 13

Edité par l'Association Française des Diabétiques, 12-14 avenue Jean Jaurès 05 000 Gap

Mail; afdalpesdusud0405@gmail.com

Site Internet; afd04-05federationdesdiabetiques.org

Réseaux sociaux; www.facebook.com/AFD0405 <https://twitter.com/AFD040> Youtube; Diabète AFD 04/05

Permanence téléphonique 7/7 de 8h00 à 20h00

Ne pas jeter, ne pas brûler, édité à petit tirage: il n'est pas efficace pour le feu, PLUTÔT LE PARTAGER